

BULLETIN BEDOUIN

Janvier - Février
2013

60

Une pause pour le cinéma ...

Depuis 1997, grâce à une équipe de bénévoles soutenue par la maison des jeunes, un film était projeté tous les 15 jours de septembre à mai. Les films ainsi que le matériel nécessaire étaient mis à disposition par le cinéma itinérant des Monts du Lyonnais moyennant un coût en fonction du nombre d'entrées.

Un certain nombre de personnes ont pu savourer, s'évader, peut-être briser momentanément une solitude en se rendant un mardi soir à la salle de cinéma pour un prix modeste.

Aujourd'hui, le matériel de projection passe au numérique et nécessite une nouvelle formation.

La plupart des bénévoles étant sur le point de passer le relais mais n'ayant pas de candidats pour les remplacer, ont décidés d'arrêter à cette occasion.

La baisse de fréquentation des spectateurs due peut-être à l'acoustique ou d'autres dysfonctionnements de la salle n'a peut être pas encouragé l'équipe à poursuivre.

Alors j'en profite pour lancer un appel à candidature !

Si une nouvelle équipe se manifeste pour prendre le relais, la mairie sera à l'écoute pour effectuer éventuellement une enquête auprès des spectateurs potentiels et envisager des améliorations dans la salle.

En attendant la mise en place d'une nouvelle équipe, **MERCI** à : Patrick BADOR
Daniel COQUARD
Mickaël PONCET
Fernand BRETONNIER
Georges PESCHER

Et bien d'autres personnes qui ont permis ces bons moments pour petits et grands.

Rendez-vous encore cette année le Samedi 20 juillet pour un nouveau cinéma plein air.

Michel Rampon



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 4 DECEMBRE 2012

Début de séance : 20 heures

Excusés : Frédéric MURE et Georges DESORT

↳ Révision des tarifs communaux au 1^{er} janvier 2013 :

- Délibération approuvant le tarif de location de la salle de cantine :

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la mise en œuvre du tarif de 84 € à compter du 01/01/2013 pour la location de la salle de la cantine.

- Délibération approuvant les tarifs de location de la salle polyvalente

	Associations adhérentes au Comité	Particuliers de la Commune	Personnes de l'extérieur	Jeunes de la Commune 18 – 20 Ans
Location de la salle pour les bals publics payants	345 €	Non louée	Non louée	Non louée
Location de la salle seule avec utilisation du frigo	59 €	152 €	238 €	73 €
location de la salle avec la cuisine (+ une recharge de gaz)	59 €	238 €	357 €	119 €

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les tarifs suivants, applicables à compter du 01/01/2013

Maintien du montant de la caution à 200 Euros.

↳ Révision des prix des repas du restaurant scolaire

Monsieur le Maire rappelle au Conseil que le prix du repas 2012 était de 3.50 € / enfant et 4.00 € / adulte. Il propose de revaloriser le prix du repas à 3.65 € / enfant et 4.20 € / adulte.

Après un vote (11 oui, 1 blanc), cette proposition est adoptée.

↳ Délibération approuvant le tarif des concessions au cimetière communal :

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les tarifs suivants, applicables à compter du 01/01/2013 :

↳ 590 € pour l'achat d'une concession simple (4 mètres)

↳ 835 € pour l'achat d'une concession double (7 mètres)

↳ 690 € pour l'achat d'une concession simple avec ré hausse

↳ 970 € pour l'achat d'une concession double avec ré hausse

Pour le renouvellement des concessions trentenaires, les tarifs suivants sont adoptés :

↳ 165 € pour une concession simple

↳ 285 € pour une concession double

↳ Décisions modifications : virement de crédit :

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal :

- d'inscrire une dépense au compte 739113 « Reversement conventionnel de fiscalité » afin de pouvoir procéder au mandatement de l'attribution de compensation due par la Commune de Longessaigne à la Communauté de Communes Chamousset en Lyonnais pour l'année 2012 ; la somme nécessaire (18 100 €) ayant été inscrite au budget primitif 2012 au compte 6554.
- d'inscrire une dépense au compte 2152-35 « Travaux de sécurisation »; la somme nécessaire (3000 €) ayant été inscrite au budget primitif 2012 au compte 020 « dépenses imprévues ».

↳ Transfert de compétence « production et distribution de chaleur » au SYDER:

Pour réaliser le projet de chaufferie bois, M. le maire rappelle que le SYDER qui est l'autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité, nous propose la compétence optionnelle en matière de production et distribution de chaleur.

Après débat, le Conseil accepte à l'unanimité, ce transfert de compétence pour une durée de 6 ans.

↳ MNT (Mutuelle Nationale Territoriale) :

Les agents de la commune ont souscrit un contrat collectif leur permettant d'avoir un complément de salaire dans le cas d'un arrêt de travail. Le décret du 10 novembre 2011 autorise la participation financière des communes à cette adhésion. Pour répondre à une demande des salariés le Conseil Municipal décide de prendre en charge 10 € par agent par mois pour un temps plein et au prorata pour les temps partiels. Après une délibération du comité paritaire, cette décision fera l'objet d'une délibération lors d'un prochain Conseil.

↳ Délibération subvention Famille Réunies :

M. le maire nous fait part de leur demande de subvention pour l'organisation du 10ème anniversaire de l'association. Pour répondre à cette demande, les remercier et les encourager pour toutes les animations qu'ils proposent (repas des anciens, carnaval, fêtes des mères.....).

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité, et au vue du compte-rendu financier de l'année 2012, le versement d'une subvention de 500 €.

↳ Recensement 2013:

Cette opération de recensement nécessite la nomination d'un coordinateur et d'un agent recenseur pour la période de mi janvier à mi février 2013.

Le Conseil Municipal décide de recruter en tant que coordinateur Mme Catherine BOURGET pour 105 heures et Mme Danièle NOTIN en tant que recenseur pour 130 heures plus indemnités kilométriques.

↳ Contrat triennal n°3 pour la période 2013-2016 :

M. le Maire présente le canevas du nouveau contrat triennal que la commune souhaite conclure avec le Département du Rhône pour la période de 2013-2016.

Le Conseil approuve cette présentation et autorise M. le Maire à signer ce contrat.

↳ Questions diverses :

* Compte rendu de la rencontre avec Vivien CLADET (animateur OCM du SIMOLY).

Monsieur CLADET nous rappelle les possibilités d'aides aux artisans et commerçants du territoire.

Les communes peuvent quant à elles prétendre à une aide pour la signalétique et l'accessibilité



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 15 JANVIER 2013

Début de séance : 20 heures

Excusés : Daniel DIVINIA. Céline COURBIERE. Marc VITTORI. Georges DESORT.

↳ Délibération subvention Ecole :

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la convention annuelle établie entre l'association OGEC, représentée par Elisabeth FAYOLLE et la commune de Longessaigne.

Cette convention a pour but de définir les conditions de financement des dépenses de fonctionnement de l'école. Ce financement constitue le forfait communal.

Le Conseil Municipal décide par un vote à bulletin secret (9 oui, 1 blanc) une participation de 478 € par élève, soit une subvention de 35 850 € (75 élèves) pour l'année scolaire 2012/2013.

↳ Délibération subvention OGEC (cantine) :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal d'une demande de subvention pour la cantine de l'association OGEC pour un montant de 4 700 €. Cette subvention est destinée à couvrir le déficit de l'année écoulée (y compris les dépenses exceptionnelles de personnel : départ en retraite), les stocks transférés pour le fonctionnement de la cantine municipale et la cession de l'intégralité des matériels.

Après avoir débattu, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le versement de cette subvention.

↳ Délibération subvention soirée du 7 décembre 2012 :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal d'une demande de subvention de l'association OGEC pour un montant de 834,47 €, représentant la participation communale sur les dépenses occasionnées par l'organisation du concert GOSPEL lors de l'animation de la soirée du 07 décembre 2012.

↳ Délibération modifications des statuts de la Communauté de Communes :

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la lettre du Président de la Communauté de Communes Chamousset en Lyonnais notifiant la délibération prise par le conseil de communauté du 14 décembre 2012 et portant modifications des statuts de ce groupement.

Ces modifications concernent notamment :

* L'adresse du siège de la Communauté de Communes suite au déménagement de cette dernière.

* Le transfert de la compétence sociale du groupe optionnelle au groupe facultatif suite à la mise en place du CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale).

Cette délibération a été approuvée à l'unanimité des membres présents.

↳ Brigades vertes : offre de service 2013 :

Monsieur le Maire explique que l'association Rhône Insertion Environnement met à disposition des collectivités locales le service des équipes brigades vertes. Comme pour les années précédentes, la participation financière est de 40 € par jour de chantier auquel s'ajoute la prise en charge des repas de l'équipe.

Le Conseil Municipal approuve cette offre de service pour une durée de huit journées.

↳ Assistance juridique du Centre de Gestion : avenant convention 2013 :

La Commune adhère à ce service depuis 1995 et permet à la collectivité de bénéficier d'une expertise dans des domaines variés tels que : marchés publics, urbanisme, suivi social des salariés, police administrative etc... Elle assiste également les communes dans l'établissement de divers actes juridiques.

↳ **Convention SPA pour 2013 :**

Comme les années précédentes, la Commune de Longessaigne renouvelle cette convention avec la SPA de Brignais relative à la pris en charge, la capture, l'enlèvement des animaux errants (principalement les chiens et les chats).

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette convention et accepte en contrepartie des services rendus le versement d'une participation de 211,48 € (soit 0,34 € par habitant).

↳ **Participation communale aux Syndicats intercommunaux :**

* SYDER : Le Conseil Municipal décide que la participation communale 2013 d'un montant de 20 444,26 € sera assurée comme les années précédentes par recouvrement direct sur les contribuables.

* Syndicat des eaux des Monts du Lyonnais : Le Conseil Municipal décide que la participation communale 2013 d'un montant de 1 561,22 € sera assurée comme les années précédentes par recouvrement direct sur les contribuables.

* SIVOS du Collège Val d'Argent (Ste Foy) : Le Conseil Municipal décide que la participation communale 2013 d'un montant de 282 € sera assurée comme les années précédentes par recouvrement direct sur les contribuables.

↳ **Demande de subvention DETR (Travaux cantine) :**

Monsieur le Maire expose que pour financer l'opération d'aménagement et de mises aux normes du restaurant scolaire, dont le coût estimatif s'élève à 108 481 € hors taxes, la commune peut bénéficier de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR).

Après débat, le Conseil Municipal accepte ce projet d'aménagement et sollicite la subvention DETR représentant 30 % du montant H.T des travaux.

↳ **Questions diverses :**

Comice des 4 cantons : Frédéric MURE nous annonce que le thème retenu pour le défilé de chars est les fêtes au calendrier. Par tirage au sort, la commune se voit attribuer la St Patrick. La commission culture se charge de solliciter des bénévoles pour la réalisation de ce char.



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 19 FEVRIER 2013

Début de séance : 20 heures

Excusés : Stéphane RIMAUD et Georges DESORT

↳ **Délibération subvention Ecole de musique Chazelloise :**

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la demande de participation pour l'année 2013, présentée par l'Ecole de musique Chazelloise « Point d'orgue » pour la formation musicale d'un élève domicilié sur la commune.

Etant donné que la formation à cet instrument n'est pas dispensée par l'Ecole de musique cantonale, le Conseil Municipal accepte le versement d'une participation annuelle de 20 €.

↳ **Rythmes scolaires :**

Après discussion à la Communauté de Communes, le Maire informe le Conseil Municipal que chaque commune doit se positionner sur la mise en place des nouveaux rythmes scolaires (rentrée 2013 ou 2014). N'ayant pas d'information assez précise sur le sujet, le Conseil décide de reporter la délibération à la prochaine séance.

↳ **Délibération redevances assainissement :**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide une augmentation de 5 % de la redevance d'assainissement pour l'année 2013.

Par conséquent fixe à :

- 0,60 € le m³ d'eau consommé, la redevance d'assainissement pour l'année 2013.
- 18,75 € la part fixe de la redevance d'assainissement 2013.

Pour les personnes ayant un puits, le Conseil Municipal fixe :

- la part fixe à 18,75 €.
- la redevance à l'équivalent de 30 m³ par personne.

La recette correspondante sera inscrite au budget annexe d'assainissement.

↳ **Révision des prix des repas du restaurant scolaire :**

L'application des nouveaux tarifs des repas sera effective à partir du 1er mars 2013.

↳ **Modification de la participation 2013 au SYDER :**

Monsieur le Maire fait part d'un courrier reçu de la part du SYDER stipulant une erreur de calcul en notre faveur sur le montant de notre participation pour l'année 2013 qui sera de 20 197,43€ au lieu de 20 444,26€

↳ **Contrat triennal n° 3 2013-2016 :**

Il a été ajouté l'étude d'assainissement (traitement des eaux pluviales et des eaux parasites). Le Conseil approuve cette modification.

Le dossier sera déposé prochainement à la Maison du Département et devrait être signé courant Mai 2013.

↳ **Projet d'aménagement et de mises aux normes de la cantine scolaire :**

La commission bâtiments nous présente un plan d'aménagement de la cantine, le Conseil Municipal émet des observations qui pourront être prises en compte dans les plans définitifs.

↳ **Questions diverses :**

***Urbanisme** : il serait opportun de réaliser une révision du PLU pour créer une zone AH. Le règlement de cette zone permettrait de traiter certaines problématiques des habitations des « non agriculteurs » situées sur la zone agricole.

***La Foire de la Ste Blandine** : La région retenue pour cette année sera « L'Alsace Lorraine ». Le groupe folklorique des Alsaciens Lorrains de Roanne animera cette journée.





INFOS DIVERSES



*Le Comice des 4 cantons aura lieu sur la commune
de St Laurent de Chamousset les 5, 6, 7 et 8 juillet 201.*

*Cette année, les 14 communes présenteront un char sur les fêtes du
calendrier : « Les Fêtes Défilent »*

Le thème attribué pour Longessaigne est :

La Saint Patrick (Fête nationale Irlandaise)

Nous recherchons des idées, des bricoleurs et figurants.....

Renseignez-vous auprès de Marcel NOTIN : 04 74 70 21 42

Nous comptons sur vous.....



Classes en 3

La fête des classes en 3 se déroulera le
dimanche 2 juin 2013.

Un groupe a commencé la préparation de cette journée.

La soirée Paella du 2 février a bien débuté les festivités.

Amis conscrits, courant avril, nous vous ferons parvenir une invitation.

Ce document détaillera le déroulement de la fête, ainsi que les tarifs.

Conscrits qui avez entre 0 et 100 ans cette année, et que nous aurions omis
de contacter, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de

Gabriel MURE : 04-74-70-11-20

Liliane GOUJET : 06-83-01-07-81

Nous serons heureux de vous rajouter à notre liste.

A bientôt pour partager cette nouvelle décade.

Des nouvelles de la bibliothèque

!!! Attention nouveaux horaires !!!!

Pour mieux vous servir et permettre à un plus grand nombre de venir, la bibliothèque de LONGESSAIGNE modifie ses horaires.

Désormais, Les plages horaires sont *étendues* et nous ouvrons également le *mercredi après-midi*

Depuis le **01 mars**, nos jours et horaires d'ouverture sont:

Mardi	11h00 – 12h00
Mercredi	16h00 – 17h30
Jeudi	16h30 – 18h00
Samedi	10h30 – 12h00

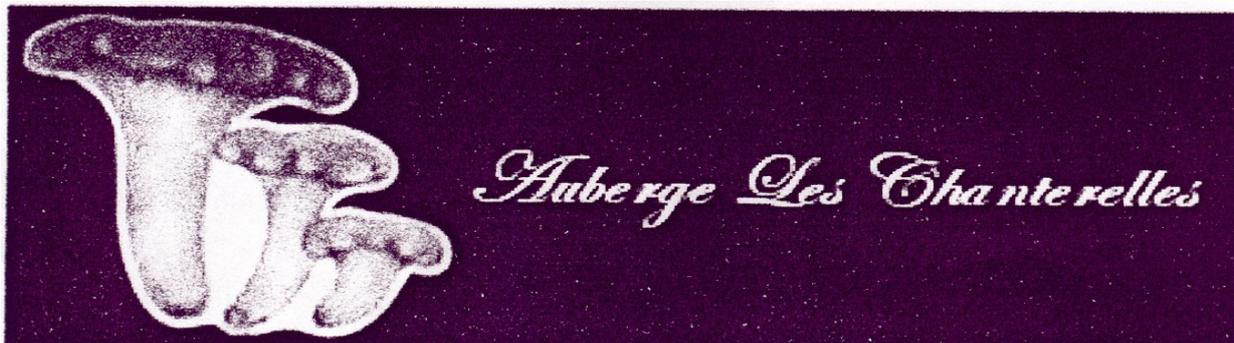
!!!! Plus de choix !!!!

Le bibliobus passe à Longessaigne 2 fois par an. A chacun de ses passages, nous changeons environ 400 livres, albums, Bd, romans, documentaires, etc...

De plus, afin de vous proposer toujours plus de choix, tous les mois nous changeons entre 20 et 30 livres, albums, Bd, romans, documentaires, etc...de la médiathèque du Rhône.

Nous achetons également les dernières sorties littéraires ou BD.

Si malgré cela vous ne trouvez pas le livre ou document qu'il vous faut, n'hésitez pas à nous le demander. Nous pourrions alors vous le commander par le site de la médiathèque du Rhône afin de vous le fournir dans les meilleurs délais.



**3 Place de l'église 69770 LONGESSAIGNE
04 74 70 12 35**

Événements à venir

19 mai 2013

**Pour la Foire de Ste Blandine
Tête de veau et Tripes**

9 juin 2013

1 An déjà !!

**Apéro offert le dimanche midi
Animé par les petits tracas
Venez nombreux !!**

22 juin 2013

**Est prévue une fête de la musique !
Surveillez les affiches chez notre épicier
Le programme y sera mentionné.**

06 juillet 2013

**Le challenge bouliste « Auberge des Chanterelles »
En doublettes et à Longessaigne
Plus d'infos dans le prochain Bédouin !**



L'ADMR du canton de St Laurent de Chamousset

Jeudi 13 décembre, les associations ADMR de St Laurent de Chamousset ont acté leur décision de fusionner. L'association ADMR d'aide aux familles et l'association ADMR d'aide aux personnes âgées et/ou handicapées ont tenu ensemble leur Assemblée Générale Extraordinaire pour officialiser leur fusion.

Elles ont décidé de rassembler leurs forces afin de donner une cohérence et une unité sur le territoire du canton de St Laurent de Chamousset, tout en mutualisant les moyens bénévoles et salariés. (La commune de Brussieu est quant à elle, aidée par l'association ADMR de Bessenay).

Les bénévoles et les salariés s'unissent pour mieux conjuguer leurs talents au quotidien pour apporter le meilleur service, tant sur le plan technique que sur le plan humain. Mutualiser les moyens tout en gardant les particularités de chacun pour continuer à venir en aide à toutes les tranches d'âge de la population, de la naissance à la fin de vie, selon ses besoins. En effet, à tout moment de la vie, on peut avoir besoin d'une aide dans sa vie personnelle pour faire face à des difficultés momentanées, et bénéficier d'aide financière en fonction de sa situation (par la caisse d'allocations familiales, le conseil général, sa mutuelle, sa caisse de retraite).

L'association propose les services suivants : aide au ménage, au repassage, aide aux gestes essentiels de la vie quotidienne (toilette, préparation des repas, transferts), accompagnement, garde d'enfant, livraison de repas à domicile, téléassistance.

Des temps collectifs sont proposés :

- Pour les personnes âgées, des rencontres sont organisées une fois par mois (repas, sorties découvertes, après midi jeux, goûter, chant ...)
- Pour les parents, des conférences (sur des thèmes divers comme le développement de la bienveillance, renforcer l'estime de soi chez l'enfant, la dépression...), mais aussi des temps d'échanges en petit groupe sur un thème choisi ensemble, des ateliers (sur la communication avec ses enfants, les jalousies et rivalités dans la fratrie) sont organisés pour soutenir les parents dans leur rôle éducatifs.

N'hésitez pas à venir rencontrer l'équipe de responsables à la maison des services à St Laurent de Chamousset, toute demande d'aide est étudiée.

Vous pourrez les joindre du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et 13h30 à 17h au **04.74.70.59.76**. L'accueil physique est assuré les lundis et mercredis matins de 9h30 à 12h et le vendredi après midi de 14h à 17h. Pour toute demande d'aide individuelle concernant les familles appeler le numéro unique au 04.74.72.60.55.



Un nouveau service d'ERDF : « Prévenance Travaux »

Votre commune et le distributeur d'électricité ERDF viennent de signer une convention de partenariat pour la mise à disposition d'un nouveau service pour les particuliers :

« Prévenance Travaux ».

Lorsqu'ERDF travaille sur les réseaux d'électricité pour améliorer la qualité de fourniture de ses clients, il doit parfois programmer des coupures de courant. Aujourd'hui, ERDF s'engage à prévenir personnellement tous les particuliers concernés par la coupure qui se seront inscrits au service d'information « Prévenance Travaux ».

Le service est gratuit et simple d'utilisation. En quelques clics, munis de votre facture (vos références client sont nécessaires pour vous connecter), vous vous inscrivez sur le site :

www.erdf-prevenance.fr

Lorsqu'une coupure pour travaux sera prévue sur votre secteur, vous recevrez un e-mail personnalisé quelques jours avant la date programmée. Cet e-mail vous préviendra de la date et de la durée de la coupure, de la nature des travaux et de leur localisation.

Une option d'envoi de l'information par SMS est en cours de développement.

En résumé :	
1. Connectez-vous sur le site Internet www.erdf-prevenance.fr (en prenant soin de vous munir de votre facture d'électricité).	4. Désormais, en cas de coupure programmée sur votre secteur d'habitation, vous recevez un e-mail à l'adresse indiquée lors de l'inscription.
2. Inscrivez vos coordonnées : nom, prénom, numéro de Point de Livraison (PDL : situé sur la facture. Parfois au dos de la facture, selon les fournisseurs d'électricité).	5. Si la coupure n'est pas liée à des travaux mais à un dépannage, elle ne relève pas de ce service « prévenance ». Dans ce cas, contactez votre service « dépannage » au 09 726 750 01.
3. Complétez vos coordonnées : adresse mail, téléphone portable. Voilà ! Vous êtes inscrits !	www.erdf-prevenance.fr

la Marque Le Lyonnais Monts et Coteaux



Depuis 2007, la Marque Le Lyonnais Monts et Coteaux, association de promotion des produits du terroir sur les Monts et Coteaux poursuit ses missions, notamment pour renforcer l'identité du territoire à travers les produits et les savoir-faire.

Quelques chiffres clés pour l'année 2012 :

- 125 entreprises adhérentes,
- 95 professionnels rencontrés individuellement dont 7 porteurs de projets de produits locaux ;
- 260 mails envoyés sur l'année 2012 pour mettre en relation une offre et une demande en produits locaux et créer du développement économique ;
- 1 nouvelle filière « revendeurs de produits locaux » : 2 commerçants s'engagent à distribuer des produits issus des Monts et Coteaux du Lyonnais ;
- 4 réunions décentralisées organisées en mars dernier (Sain Bel, Vaugneray, Mornant et Pomeys) pour présenter les actions de la Marque depuis sa création mais aussi pour échanger sur les actions à mener et créer du lien entre les adhérents ;
- 3 évènements pilotés par la Marque : la Fraîch'attitude en juin, la fête de la gastronomie en septembre et la semaine du Goût en octobre avec plus de 150 dégustations de produits locaux dans les Coteaux du Lyonnais ;
- 8 tenues de stands sur le territoire des Monts et Coteaux du Lyonnais ou sur Lyon ou sur Saint Etienne. Citons notamment les Rendez-vous de l'agriculture du Rhône à Marcy l'Etoile, le Comice des 4 cantons à Chazelles-sur-Lyon, la fête de la cerise à Bessenay, le temps des cerises à Confluence, la foire des Monts du Lyonnais à St Martin en Haut ;
- 2 partenariats évènementiels : la Val'Lyonnaise à Vaugneray avec 1200 paniers remis à chaque coureur et la Coursière des Hauts du Lyonnais à St Martin en Haut ;
- 11 000 listes « adhérents Marque Le Lyonnais » distribuées (coordonnées des adhérents par filière) ;
- une centaine d'articles de presse depuis le début de l'année ;

2012 aura été une année importante aussi au niveau du travail d'harmonisation des cahiers des charges, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture du Rhône, qui rappelle les grands principes de l'association et les exigences communes.

*La fête de la gastronomie, une fête qui a « marqué » les esprits :

Une partie des restaurateurs de la Marque Le Lyonnais Monts & Coteaux se sont réunis dernièrement pour dresser un bilan de la soirée « Cocktail des Chefs » qui s'est déroulée à Grézieu-la-Varenne, le 20 septembre dernier avec la participation de Mme Jacotte Brazier, marraine de l'évènement.

Pour rappel, le cocktail des Chefs a rassemblé plus de 400 personnes et a permis de mettre en avant la cuisine savoureuse du terroir à base de produits locaux et de saison, grâce à la participation de 8 chefs restaurateurs adhérents à la Marque Le Lyonnais Monts et Coteaux. De plus, l'intégralité des dons – 1510 euros – a été entièrement reversée à l'association des Restos du Cœur du Rhône.

A la suite de nombreux retours positifs et en prenant compte de quelques améliorations à apporter, une prochaine édition aura lieu en 2013 ! Le lieu est encore à définir...

Pour plus d'infos :

La Marque Le Lyonnais Monts et Coteaux – Mairie – 69850 ST MARTIN EN HAUT

Tél. 04 78 48 57 66 - Mail : marquecollective@le-lyonnais.org

Du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h.

Retrouvez toutes les coordonnées des adhérents sur le site www.le-lyonnais.org rubrique Rouge de Gourmandise.

Et suivez toute l'actu. de la Marque en devenant fan de la page Facebook Made in Monts et Coteaux du Lyonnais



OSER LE LOTO !
 Grand Loto organisé par les commerçants et les artisans D'OSER
 Le 14 avril, à 14 h
 A la salle de sport à Ste Foy l'Argentière

1^{er} lot : 1 voiture
 1 écran géant
 Et de nombreux chèques cadeaux valables dans les commerces d'OSER
 Présence non obligatoire

Les cartons sont en ventes auprès des commerces adhérents à OSER
 Ou auprès de l'animatrice Mathilde GAYNON :
 04 78 44 59 16 - 06 88 38 73 21 - osser@simoly.fr
 Toute l'info sur www.oserenligne.com



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

23 MARS	Portes ouvertes Ecole Lancement du livre Fouineurs	10 H	Ecole et Salles
24 MARS	Commémoration FNACA	11 H	Monument aux Morts
3 AVRIL	Concours de Belote Club 3^{ème} âge	14 H	Salle Polyvalente
12 AVRIL	A.G Inter-Sociétés	20 H 30	Maison des Associations
14 AVRIL	Repas des Anciens	12 H	Salle Polyvalente
19 AVRIL	Choucroute FNACA	12 H	Salle Polyvalente
20 AVRIL	Soirée Déguisée M.J Les Sans Soucis	20 H 30	Salle Polyvalente
28 AVRIL	Randonnée Pédestre Joyeux Galopins	8 H	Départ Salle Polyvalente
7 MAI	Bal M.J Les Sans Soucis	21 H	Salle Polyvalente
26 MAI	Fête des Mères Familles Réunies	11 H	Salle Polyvalente
2 JUIN	Banquet des Classes en 3		Salle Polyvalente
20 JUIN	Casse-croûte Club 3^{ème} âge		Salle Polyvalente
23 JUIN	Animation Familles Réunies		
29 JUIN	Fête de l'Ecole OGEC-APEL	10 H	Salle Polyvalente



ASSOCIATIONS

LONGESSAIGNE **22^{ème} Randonnée des clochers**

Le dimanche 28 avril 2013

**VENEZ DECOUVRIR LA RICHESSE DE NOTRE
PATRIMOINE, DE NOTRE NATURE A PIEDS
OU A VTT**



**Inscription à la salle polyvalente à partir de 8 heures
Départ VTT avant 8h30**

**Traditionnel saucisson chaud, pommes de terre
sur tous les circuits**

Plusieurs circuits :

8 kms

13 kms

18 kms

23 kms

28 kms

PROCHAINE PARUTION DU BULLETIN :

Récupération des articles le MARDI 23 AVRIL 2013 (dernier délai)

imprimé par la commune 04 74 70 14 60